

MUNICIPALES 2026

FÉDÉRATION 87



NOS CHIFFRES CLÉS

- + de 90 ans d'engagement
- 265 associations affiliées
- 17935 adhérents

CONTACT

Mail : direction@lde87.fr
Téléphone : 05 55 03 36 00
Adresse :
22 rue du Lieutenant Ménéux
87000 Limoges

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

La Fédération départementale en Haute-Vienne se reconnaît comme mouvement d'éducation populaire, fédération d'associations ou encore acteur local de l'économie sociale et solidaire. Identifiée comme association militante depuis sa création, la F.O.L 87 a toujours incarné la notion de « bien commun ».

Par le biais de son action militante, elle est également porteuse d'une volonté de transformation sociale.

Elle poursuit aujourd'hui cette mission en affirmant une présence forte sur l'ensemble du territoire Haut-Viennois. Elle accompagne les associations, les collectivités et les citoyen·nes dans leurs démarches éducatives, culturelles et sociales, et contribue à faire vivre la démocratie, la laïcité, la solidarité.

La Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP et l'USEP forment ensemble une véritable "maison commune", autour de valeurs fortes et avec la capacité d'agir à tous les âges et dans tous les espaces de l'engagement citoyen : l'école, les associations, et plus largement la société toute entière. Ensemble, elles portent une vision commune du sport, de la culture et de l'éducation comme leviers de transformation sociale.

À l'approche des élections municipales de 2026, la Ligue de l'enseignement souhaite réaffirmer le rôle essentiel des communes dans la construction d'un territoire plus juste, solidaire et éducatif. Car c'est à l'échelle locale que naissent les dynamiques citoyennes et que se cultivent les liens sociaux et la démocratie.

FAIRE SOCIÉTÉ, FAIRE DÉMOCRATIE

Face à la convergence d'une triple crise démocratique, sociale et écologique, les communes et intercommunalités restent l'échelon décisif de l'action publique et d'une démocratie de la proximité et du quotidien. Elles se singularisent dans de nombreuses enquêtes comme les institutions publiques qui fédèrent le plus la confiance et les attentes d'une population, de citoyen.nes, trop souvent victimes d'inégalités et de difficultés croissantes, gagné.es pour beaucoup par l'inquiétude, le sentiment d'abandon, si ce n'est la défiance voire le rejet. Cependant les Communes ne peuvent relever seules ces défis.

Vectrices de participation citoyenne, d'émancipation, de cohésion sociale et de solidarité, les associations locales sont des partenaires essentiels des collectivités locales pour faire société et faire démocratie sur tous les territoires. Parce que les associations mobilisent plus de 6 millions de bénévoles et près de 1,9 million de salariés (dont 470 000 dans le seul champ de l'éducation populaire), elles sont également des acteurs indispensables du développement local et de l'attractivité des territoires.

Actrices indispensables de l'intérêt général au quotidien, les associations locales connaissent cependant une crise inédite, autant par la baisse continue des moyens publics qui permettent leur action, que par la remise en cause croissante des libertés associatives essentielles à la vitalité démocratique et à la confiance des habitants.

Le monde associatif s'est ainsi fortement mobilisé à l'appel du Mouvement Associatif le 11 octobre dernier pour alerter les décideurs publics sur les risques portés à notre modèle social et démocratique par le risque d'effondrement de la vie associative locale, et singulièrement de l'éducation populaire.

Alors que les contraintes budgétaires s'accroissent continûment depuis de nombreuses années, et que notre pays peine à se doter d'un budget, il apparaît ainsi plus que jamais indispensable que les futurs exécutifs locaux préservent et renforcent leur ambition en matière d'égalité d'accès aux droits fondamentaux pour leurs habitant-e-s, tout en soutenant la vie associative locale, même si ces politiques relèvent parfois de compétences optionnelles trop souvent sacrifiées sur l'autel de la rigueur budgétaire.

Face à la progression des logiques de rejet, de repli identitaire et de stigmatisation, il est plus que jamais essentiel de préserver l'éducation, la solidarité et l'égalité des droits. Cela ne peut se concevoir sans un soutien résolu à la vie associative, à l'éducation populaire et à l'engagement citoyen. Voici quelques propositions pour faire vivre cette ambition. Pour faire société et faire démocratie sur tous nos territoires.

Pour un droit à la participation citoyenne et un soutien à la vie associative locale, vectrices de cohésion sociale, de solidarité et d'innovation locale

La commune est le premier espace démocratique où se construit le vivre-ensemble. Garantir le droit à la participation citoyenne, c'est reconnaître que les associations et l'Économie sociale et solidaire (ESS) sont des acteurs essentiels de la cohésion sociale et de l'innovation locale. Elles ne sont pas de simples prestataires, mais des partenaires politiques qui contribuent à la vitalité démocratique et à la transition écologique et solidaire. Les élus municipaux ont la responsabilité de créer les conditions d'un dialogue permanent et d'une coopération renforcée entre pouvoirs publics, citoyens et acteurs associatifs.

- **Défendre les libertés associatives et l'esprit de la loi de 1901**
 - Reconnaître la légitimité politique des associations dans les concertations locales.
 - Créer des espaces de dialogue permanents (conseils de la vie associative, conférences ESS).
 - Garantir la capacité d'initiative et de plaider des associations dans les projets municipaux.
- **Revaloriser le partenariat pouvoirs publics – associations**
 - Instaurer des Conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) pour sécuriser les financements.
 - Simplifier les procédures administratives pour l'accès aux subventions et leur suivi.
 - Impliquer les associations en amont dans la co-construction des politiques locales.
 - Promouvoir des dispositifs de démocratie participative (budgets participatifs, coopératives citoyennes).
- **Reconnaître les associations comme des acteurs à part entière de l'Économie Sociale et Solidaire**
 - Créer une délégation ou un adjoint à l'ESS dans l'exécutif municipal.
 - Intégrer l'ESS dans les documents de planification communale (PADD, PLU).
 - Réserver certains marchés publics aux acteurs non lucratifs dans les secteurs à forte utilité sociale.
 - Intégrer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.
 - Soutenir les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), tiers-lieux et espaces de vie sociale pour renforcer l'innovation et l'inclusion.
- **Renouveler les formes d'engagement et les gouvernances associatives**
 - Valoriser l'engagement bénévole (reconnaissance, formations gratuites).
 - Développer des parcours d'engagement diversifiés (bénévolat, volontariat, service civique).
 - Promouvoir une éducation à l'engagement et des dispositifs intergénérationnels.
 - Adopter des pratiques de gouvernance démocratique renouvelées (transparence, outils numériques).

Pour des politiques éducatives territoriales soucieuses de continuité et de lutte contre les inégalités

Les propositions de la Convention Citoyenne sur les Temps de l'Enfant, et l'avis de la commission Education-Culture du CESE ont récemment mis en avant des propositions centrales pour conforter le droit à l'éducation et la lutte contre les inégalités éducatives. Elles confirment que la complémentarité éducative est au cœur de la réussite de chaque enfant : celle-ci repose sur la capacité des collectivités à articuler école, familles, acteurs associatifs et services publics autour d'un même projet. Une politique éducative territoriale solide permet d'assurer la cohérence des actions, d'ajuster l'offre aux besoins réels des habitants et d'améliorer la qualité des temps éducatifs tout au long de la vie

- **Réaliser un diagnostic territorial partagé de l'offre et des besoins éducatifs et sociaux**, afin d'objectiver les priorités de développement, d'identifier les manques et de transmettre ces éléments au Comité départemental des services aux familles.
- **Développer, à l'échelle intercommunale, un Projet Éducatif de Territoire (PEDT)** qui articule l'ensemble des dispositifs éducatifs locaux pour renforcer la cohérence, l'efficacité et l'équité de l'action publique. Un tel projet devrait considérer l'ensemble des besoins éducatifs pour les mineurs, idéalement de 0 à 18 ans, afin de conforter l'articulation et la complémentarité des temps et des acteurs éducatifs.
- **Instituer une délégation aux droits de l'enfant dans chaque exécutif local**, en référence à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, afin d'assurer une meilleure cohérence de l'ensemble des politiques locales (éducatives, sociales, sanitaires, environnementales, de l'habitat, de mobilité, etc.) <https://droits-des-enfants.org/>
- **Améliorer la qualité de l'offre éducative en investissant dans la formation initiale et continue** des professionnels (notamment de manière inter catégorielle), condition indispensable à la réussite des enfants et au soutien des familles. L'inclusion, ainsi que la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, doivent être une des priorités de cette ambition.

Pour une école publique laïque, forte et émancipatrice

L'école publique laïque demeure l'un des fondements essentiels de notre démocratie. Face aux tensions idéologiques, aux offensives réactionnaires et aux logiques de séparatisme social qui s'accroissent, il est indispensable de réaffirmer son rôle irremplaçable : garantir à toutes et tous, sur tout le territoire, un accès égal aux savoirs, à l'esprit critique et à la liberté de conscience. L'école publique protège les élèves de tout prosélytisme et porte une ambition émancipatrice qui sert l'intérêt général. Dans un contexte où les financements publics vers le privé sous contrat manquent parfois de transparence et où certaines collectivités dépassent le cadre légal obligatoire, les communes doivent se mobiliser. L'argent public doit prioritairement renforcer l'école publique, pilier républicain et lieu de construction des citoyens de demain.

- **Garantir une transparence totale des financements municipaux vers les établissements privés**, en veillant strictement au respect du cadre légal et réglementaire.
- **Prioriser les investissements publics vers les écoles publiques**, notamment pour l'entretien, la rénovation, l'accessibilité, la transition écologique et les équipements pédagogiques.
- **Refuser tout financement public** allant au-delà des obligations légales concernant l'enseignement privé sous contrat (uniquement ce qui relève du pédagogique et des programmes).
- **Renforcer la qualité de l'accueil dans les écoles publiques, afin de lutter contre le séparatisme scolaire** : restauration de qualité, bâtiments rénovés, espaces extérieurs végétalisés, soutien aux équipes éducatives.
- **Soutenir les projets éducatifs laïques** et les actions qui favorisent l'émancipation, la culture, la citoyenneté et l'esprit critique au sein des écoles publiques.
- **Impliquer les familles et la communauté éducative** dans une politique municipale ambitieuse en faveur de l'école publique, en créant des espaces de dialogue, de concertation et de co-construction des projets éducatifs locaux.

Pour une éducation citoyenne et critique au numérique

L'éducation numérique est devenue un enjeu majeur pour garantir l'égalité d'accès aux droits, développer l'esprit critique et permettre une participation citoyenne réelle. Les collectivités jouent un rôle essentiel pour accompagner les habitants, protéger les plus jeunes et construire un numérique plus éthique et plus inclusif.

- **Garantir un droit à l'accompagnement numérique pour tous** : déployer/financer des conseillers numériques, appuyer les bibliothèques et centres sociaux, afin de renforcer l'accessibilité aux usages du numérique (notamment pour les personnes en situation de handicap, les familles et les seniors).
- **Faire de l'Éducation aux Médias et à l'Information un axe essentiel du projet éducatif local** : parcours annuel dans les écoles en lien avec les autres espaces éducatifs, ateliers publics pour tous-toutes, campagnes locales contre la désinformation.
- **Institutionnaliser la participation numérique** : notamment par le déploiement d'une plateforme locale de consultation/débat, s'appuyant sur les méthodes d'animation issues de l'éducation populaire.
- **Soutenir les coopérations locales entre éducation populaire, santé et sport** pour une éducation aux écrans dès le plus jeune âge.
- **Encadrer les marchés publics et les appels à projet** en exigeant l'étude d'alternatives libres aux solutions des géants du numérique (GAFAM) avant tout recours.

Pour le droit à la mobilité et aux vacances pour tous les enfants et les jeunes

Le droit à la mobilité et aux vacances est un droit fondamental, inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant. Pourtant, chaque année, plusieurs millions d'enfants ne partent pas en vacances et restent privés d'expériences essentielles à leur éducation, leur épanouissement et leur ouverture au monde. Les séjours collectifs, les classes de découvertes et les loisirs éducatifs ne sont pas des « extras » : ils sont des temps éducatifs à part entière, complémentaires de la famille et de l'école, qui favorisent la mobilité, l'autonomie, les mixités sociales et le lien au collectif. Ils contribuent au développement personnel, à la culture, à la citoyenneté et à l'émancipation des enfants et des jeunes. Dans un contexte d'inégalités croissantes, les communes jouent un rôle déterminant : soutenir les départs, lever les obstacles financiers, développer les accueils de loisirs, et faire de la mobilité et des vacances un véritable bien commun accessible à toutes et tous.

- **Faire du droit à la mobilité et au départ un axe important du projet éducatif local.**
- **Maintenir et renforcer le soutien aux classes de découvertes**, premières expériences de mobilité éducative, en facilitant les départs et en accompagnant les écoles.
- **Garantir l'accès des enfants et des jeunes aux colonies de vacances, mini-camps et séjours collectifs**, notamment grâce à des aides au départ, à la modulation des tarifs et à des dispositifs municipaux de soutien financier.
- **Développer et maintenir des accueils périscolaires et extrascolaires de qualité** sur l'ensemble du territoire, en veillant particulièrement aux zones rurales et quartiers sous-dotés.
- **Mobiliser le patrimoine municipal** (hébergements, espaces naturels, équipements sportifs ou culturels) pour accueillir des séjours de vacances lorsque cela est possible.
- **Informier systématiquement les familles sur les aides existantes** (CAF, Pass Colo, dispositifs municipaux), en facilitant les démarches par un guichet unique.
- **Faciliter l'accès aux loisirs, à la culture et au sport pour tous les enfants**, afin de garantir un parcours éducatif complet et émancipateur.
- **Accompagner les enfants en situation de handicap** ou ayant des besoins particuliers dans leurs départs en séjours collectifs, en s'appuyant sur les Pôles Ressource Handicap et les associations locales.
- **Valoriser les mobilités douces et sécurisées pour les jeunes**, en développant des infrastructures cyclables et des cheminements piétons pour accéder aux lieux de loisirs et de vacances.

Pour un droit à la culture, vectrice d'ouverture et de lutte contre les replis

L'accès à la culture est un droit fondamental, aujourd'hui menacé par les baisses de moyens imposées aux collectivités : 2,2 milliards d'euros en moins, des budgets culturels en recul dans 13 % des territoires, et des DRAC amputées jusqu'à 15 %. Ces coupes fragilisent tout l'écosystème culturel : associations, lieux, artistes, médiation, éducation artistique et populaire. Or la culture n'est pas un « plus » : c'est un levier d'émancipation, de cohésion sociale et de participation citoyenne. Défendre les droits culturels, c'est garantir que chacun puisse créer, comprendre, pratiquer et rencontrer la diversité culturelle de son territoire. Les politiques locales doivent en faire à nouveau une priorité.

- **Garantir l'application des droits culturels** en construisant les politiques locales avec les habitants, les acteurs culturels et l'éducation populaire, afin de garantir une participation réelle et une appropriation par toutes et tous des expressions culturelles présentes sur le territoire.
- **Protéger et renforcer les financements culturels locaux**, en sanctuarisant le soutien aux associations, lieux artistiques et projets de médiation, indispensables pour lever les barrières psychologiques et sociales à l'accès à la culture.
- **Généraliser l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)** tout au long du parcours des enfants et jeunes : déployer des Contrats locaux d'EAC, articulés aux PEDT, incluant rencontres avec les œuvres, pratiques artistiques et connaissances culturelles.
- **Développer des actions de médiation culturelle de proximité**, en s'appuyant sur les structures locales (bibliothèques, MJC, centres sociaux, compagnies, artistes du territoire) pour rapprocher l'offre des habitants et lutter contre les « zones blanches culturelles ».
- **Reconnaître la culture comme un outil transversal des politiques publiques** (santé, sport, inclusion, aménagement, tourisme), et inscrire cette coopération dans les projets locaux pour renforcer la cohésion sociale.
- **Favoriser la fréquentation par toutes et tous de toutes les formes de patrimoine et de création**, en soutenant la diversité des esthétiques, cultures populaires, pratiques amateurs, cultures d'origine, cultures scientifiques et créations contemporaines, dans un souci d'égale dignité.

Pour un droit à un environnement garantissant le bien-être et la santé pour tous les habitant.es

Face à l'urgence écologique, les communes jouent un rôle déterminant : c'est à l'échelle de nos quartiers, de nos écoles, de nos espaces naturels et de nos services publics que se construisent les réponses les plus concrètes et les plus efficaces. La transition écologique ne peut réussir sans l'implication des habitantes et habitants, sans un investissement ambitieux dans l'éducation, la participation citoyenne et la justice sociale. Pour habiter ensemble un monde commun, il est indispensable que les politiques municipales renouvellent profondément notre rapport au vivant, accompagnent les mutations sociales et professionnelles en cours, et donnent à chacun les moyens de comprendre, d'agir et d'imaginer des futurs souhaitables. Nous appelons les futur.es élu.es à engager une transition démocratique et inclusive, qui fasse de la commune un véritable moteur du changement.

- **Soutenir les partenariats entre associations environnementales, établissements scolaires, structures éducatives, et acteurs économiques**, pour diffuser la culture écologique sur tout le territoire communal.
- **Végétaliser les cours d'école et créer des îlots de fraîcheur**, afin de lutter contre les effets du changement climatique et de reconnecter les enfants au vivant.
- **Soutenir les classes dehors et les pédagogies en plein air**, en aménageant des espaces naturels accessibles à proximité des écoles.
- **Développer des pistes cyclables sécurisées et continues**, pour encourager des mobilités durables, accessibles et non polluantes.
- **Rendre les transports en commun gratuits pour les jeunes jusqu'à 25 ans et les demandeurs d'emploi**, afin de réduire les inégalités de mobilité et les émissions de gaz à effet de serre.
- **Intégrer des critères environnementaux ambitieux dans tous les appels d'offre municipaux**, pour orienter l'économie locale vers des pratiques responsables.
- **Protéger la biodiversité locale** : gestion écologique des espaces verts (tonte tardive), plantation de fleurs mellifères, installation de refuges pour la faune.
- **Créer un parcours d'éducation au climat et à l'écologie** dans les écoles, accueils de loisirs et structures jeunesse, animé en partenariat avec les acteurs locaux.
- **Instaurer une sécurité sociale de l'alimentation**, garantissant l'accès pour toutes et tous à une alimentation saine, locale et de qualité.
- **Mettre en place une politique intégrée de gestion de l'eau** : récupération des eaux pluviales, désimperméabilisation, protection des zones humides urbaines.
- **Instaurer un budget participatif dédié à la transition écologique**, permettant aux habitantes et habitants de proposer et financer des projets locaux.

Des jeunesses engagées, reconnues et soutenues pour préparer l'avenir

Les jeunesses sont en première ligne face à des défis majeurs : urgence écologique, santé mentale, fractures sociales, montée des extrêmes. Pourtant, elles restent trop souvent reléguées au rôle de spectatrices. Reconnaître leur capacité à agir, c'est leur donner les moyens de participer pleinement à la vie démocratique et de construire leur avenir et celui des territoires. 75 % des troubles psychiques apparaissent avant 25 ans. 28 % des 15-30 ans sont bénévoles réguliers, mais seule 1 jeune sur 2 estime que son avis compte. 23 % des 18-24 ans n'ont voté à aucun tour des dernières élections nationales. Les municipalités doivent donc s'engager pour faire de la jeunesse une force politique et citoyenne.

- **Assurer des conditions de vie décentes comme socle de l'émancipation**
 - Garantir un accès effectif au logement, à l'emploi, à la santé – notamment la santé mentale, à la mobilité, à la culture et aux loisirs.
 - Développer des politiques locales préventives en matière de santé mentale, en partenariat avec associations et professionnels.
 - Garantir l'accès à la parole et l'écoute pour l'ensemble des jeunes sur les questions de santé mentale et de harcèlement.
- **Renforcer la participation et la représentation des jeunesses**
 - Intégrer les jeunes dans les espaces de gouvernance municipale en leur donnant un pouvoir d'initiative.
 - Organiser des rencontres régulières entre jeunes engagés et élus locaux pour favoriser le dialogue et la co-construction.
 - Développer la formation à la démocratie et réduire les obstacles sociaux et territoriaux à la participation électorale.
- **Soutenir et valoriser la diversité des formes d'engagement**
 - Garantir l'accessibilité du dispositif de service civique à tous les jeunes et développer des missions contribuant à la mise en œuvre des politiques locales.
 - Soutenir le passage du BAFA/BAFD pour les jeunes de la commune (bourses, troc de compétences).
 - Reconnaître et valoriser l'engagement des jeunes dans les parcours éducatifs et professionnels.
 - Promouvoir une vision citoyenne, émancipatrice et solidaire de l'engagement, loin des logiques de défiance voire d'embrigadement.

Pour le développement de la pratique sportive, accessible à toutes et tous, à l'école et sur tous les temps de vie

Le développement des pratiques sportives qui répond à des enjeux de santé et de bien-être, de cohésion sociale et de vivre ensemble, d'éducation et de citoyenneté, doit être un axe majeur de toute politique locale.

LE SPORT POUR TOUS : UN LEVIER D'INCLUSION ET DE VITALITÉ LOCALE (propositions de l'UFOLEP)

Le sport vit et fait vibrer nos territoires grâce aux politiques locales d'animation et d'inclusion. Il est un rempart contre la sédentarité et l'isolement, et un moteur d'attractivité et de développement économique pour les communes. C'est donc dans chaque commune que le sport doit continuer de vivre et d'exercer ses bienfaits au quotidien.

- **Faire découvrir les clubs à l'école** et faciliter l'ouverture des 26 000 équipements scolaires en dehors des temps éducatifs.
- **Lors de la construction ou rénovation d'équipements, intégrer** : accessibilité piétonne et cyclable ; sécurité et mixité des usages ; proximité avec écoles et lieux de vie.
- **Consacrer 1 % du budget des opérations d'aménagement à la création d'espaces ou équipements sportifs**, optimisant le foncier par modularité et multifonctionnalité.
- **Reconnaissance formelle de l'engagement bénévole** (ex. Open Badges) et symbolique (médaillles, événements conviviaux).
- **Intégrer le sport dans les politiques de santé publique** :
 - Généraliser l'activité physique dans les Contrats Locaux de Santé (CLS).
 - Développer les Maisons Sport-Santé, en coopération avec les clubs et les professionnels de santé.
- **Promouvoir l'inclusion et la diversité**
 - Développer la pratique féminine et la mixité.
 - Favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap : encourager les candidatures groupées au label Club inclusif et développer les structures para-accueillantes pour élargir le maillage territorial.

LE SPORT A L'ÉCOLE, VECTEUR DE SANTÉ ET DE CITOYENNETÉ (propositions de l'USEP)

L'USEP, fédération du sport scolaire du 1er degré, déploie son projet éducatif dans les politiques sportives locales en visant à former les citoyens sportifs de demain. Parce que les enfants auront pris l'habitude d'exercer diverses responsabilités dans l'organisation et le déroulement de leur rencontre sportive scolaire, ils deviendront des adultes prêts à s'investir dans le mouvement associatif et à participer à la vie de leur commune. Levier essentiel de la complémentarité éducative, le sport scolaire dynamise l'enseignement de l'EPS à l'École, en complémentarité d'une activité physique et sportive quotidienne et s'articule avec les récréations actives et les activités sportives hors temps scolaire.

- **Soutenir la création d'une association sportive USEP** dans toutes les écoles
- **Offrir à tous les enfants un parcours sportif et associatif cohérent** à travers un projet territorial
- **Participer à l'élaboration, pour vos jeunes, d'un parcours sportif de l'enfant** qui augmente de façon significative sa pratique de l'activité physique et sportive
- **Faciliter l'organisation des formations USEP** destinées à la fois aux acteurs de l'association et aux agents territoriaux
- **Favoriser la mise en œuvre des rencontres USEP** par les associations d'école (équipement, transports, moyens humains, ...)
- **Aider financièrement la prise de licence USEP** pour les enfants des écoles publiques

MUNICIPALES 2026

PLAIDOYER DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Mouvement laïque d'éducation populaire,
la Ligue de l'enseignement propose des activités
éducatives, culturelles, sportives et de loisirs,
à travers 102 fédérations départementales
qui accompagnent des associations présentes
dans 24 000 communes.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les
autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité
et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une
démocratie qui implique tous ses citoyen·nes.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre
des actes à la mesure de chacun·e et des combats
à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



www.laligue.org

